

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Association Flainoise
du vendredi 28 décembre 2001

L'Association Flainoise (AF) s'est réunie ce jour. Elle a délibéré selon l'ordre du jour suivant:

- Rapport du Président
- Rapport du Trésorier
- Acceptation du budget
- Questions diverses

I. Rapport du Président

Le Président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres.

Le Président a communiqué aux membres les actions entreprises par l'AF au cours de l'année 2001:

- **Suivi de l'action au tribunal administratif concernant les concessions de la Combe de Vernant:** La commune d'Arâches a décidé de faire appel de la décision du 16.3.2001. La procédure d'Appel est en cours et nous restons dans l'attente de la décision. Les membres approuvent à l'unanimité le maintien de l'action de l'AF dans cette affaire.
- **Fermeture de la Poste:** Le Président a envoyé un courrier en août à la direction départementale des postes pour protester contre la fermeture de la bureau de poste de Flaine. Ce courrier est resté sans réponse. Le Président renouvellera la demande par courrier recommandé.
- **Fermeture de la Gendarmerie:** Un courrier a été envoyé courant octobre au Préfet et à la Mairie d'Arâches pour les sensibiliser aux problèmes inhérents à une éventuelle fermeture du poste de gendarmerie de Flaine.
- **Etude du questionnaire envoyé aux membres en 2001:** L'effet statistique tend vers la moyenne, mais ceci ne saurait cacher de nombreux mécontentements et des points inquiétants. A l'heure actuelle la seule source de satisfaction est le domaine skiable, le reste tourne autour de la moyenne, mais légèrement en-dessous. Des éléments comme la propreté et le bruit touchent directement l'image de la station. Que le trafic obtienne un résultat en dessous de la moyenne est particulièrement inquiétant dans une station qui se dit sans voiture, tout comme la note concernant la pollution, ceux-ci devraient être clairement des points d'excellence.

Les faiblesses de l'offre qui sont déjà connues transparaissent aussi. L'animation nocturne et les loisirs non sportifs restent le talon d'Achille de la station.

Les principaux commentaires concernent l'image désastreuse donnée par l'amoncellement des ordures avant les ramassages et le manque de propreté des ascenseurs et de leurs gares. Ceci est complété par la divagation canine.

Les pannes et la capacité des ascenseurs sont souvent critiquées, tout comme l'accès au Hameau considéré comme peu adapté aux pointes et polluant.

La note concernant la sécurité doit être tempérée en raison de remarques nombreuses sur une catégorie de clients et employés de la station pratiquant des déprédations, des agressions verbales et du trafic de drogues. Plusieurs personnes réclament des mesures renforcées de sécurité (patrouilles de police régulières, interventions et surveillance des espaces publics tels que galeries marchandes et gares d'ascenseurs par vidéo). Les animations très bruyantes de l'hiver passé ont été le sujet de nombreuses critiques. La circulation et le stationnement lors des arrivées/départs sont souvent critiquées,



notamment pour Flaine Forêt qui ne dispose pas de gare routière, mais aussi en semaine où les mouvements de voiture sont perçus comme trop nombreux.

78 % des répondants au sondage viennent à Flaine pendant l'été.

Le repos et la ballade sont leurs principales motivations (75 et 82 %), viennent immédiatement ensuite la musique (37 %) et le golf (31 %), le tennis représente lui 22 % des intentions d'activités.

Les principaux commentaires concernent le manque d'offres en terme de commerces et de restauration. Le programme de concerts reste un élément-clef de l'offre estivale. Le principal reproche est clairement l'image de « station morte » que donne Flaine l'été.

74 membres ont retourné le questionnaire.

Les résultats de ce questionnaire ont été communiqués au syndicat intercommunal, à l'office du tourisme et à DSF.

- **Extension de la station de Flaine:** Le conseil d'administration de l'association suit de près les projets en cours. Le plan-masse a été étudié de près par les membres du conseil d'administration. Le Vice-Président Gérard Chervaz a eu des contacts avec les auteurs du plan-masse afin de leur communiquer les points-clefs de la position de l'AF.

II. Rapport du trésorier

Le résultat net d'exploitation 2001 s'élève à 27.731,20 F. Il est dû essentiellement aux cotisations recueillies pour 2001 (29.300,00 F) et les produits de placement (4.074,41 F), la différence étant les frais de gestion et factures payées (notamment le règlement de la facture de l' UERT HEC LAUSANNE (2.121,74 F) et la facture de Me Bruno COPPI (2449,71 F). Quant aux réserves, elles totalisent un montant de 160.707,76 F.

III. Acceptation du budget

Les comptes de l'exercice précédent ont été adoptés à l'unanimité.

IV. Questions diverses

Le Président signale aux membres que le siège de l'AF est transféré. L'adresse de l'AF est *Les Grands Vans 74 300 Flaine*

Les membres du conseil d'administration ayant été réélus pour trois ans au printemps 2001, aucune modification n'est à faire.

L'assemblée est levée et une partie des membres dînent ensemble.

